

CHAPITRE 7

Économie des ménages

• Les faits saillants

Relations des ménages avec le marché du travail

Rapport de dépendance économique des ménages

Le rapport de dépendance économique des ménages exprime la charge que représentent les membres du ménage sur les actifs occupés appartenant au ménage. Il faut noter que 24% des ménages ne comportent aucun actif occupé, d'où l'impossibilité de calculer pour eux le rapport de dépendance économique. 10.2% seulement des ménages comptent une personne à charge pour un actif occupé et 46.2% ont au moins 2 personnes à charge par actif occupé.

En moyenne, on trouve 4.2 personnes à la charge d'un actif occupé par ménage. Il n'y a pas de différences majeures entre les milieux de résidence. Mais certains départements géographiques affichent des rapports de dépendance économique moyens supérieurs à la moyenne nationale comme le Nord et le Nord-Est.

Les ménages dont le principal apporteur de ressources est une femme connaissent un rapport de dépendance économique moyen plus élevé (4.5) que celui des ménages où le principal apporteur est un homme (3.8). Dans les cas où le principal apporteur est un chômeur ou un inactif, le rapport de dépendance économique moyen s'élève à 6.5 et 6.2, soit un peu plus du double de celui observé chez les ménages dont le principal apporteur est un actif occupé (3.1). Enfin, si le niveau de revenu du ménage ne semble pas être discriminant, il apparaît que les ménages dépendant principalement des revenus de transfert ont un rapport de dépendance économique moyen élevé: 5.3 (contre 3.8 et 3.5 chez ceux pour lesquels les revenus du travail indépendant ou du travail salarié constituent la principale source de revenu).

Lien du ménage avec le marché du travail

Les relations des ménages avec le marché du travail renvoient en premier lieu à la situation d'activité des membres âgés de 10 ans et plus. 14.6% des ménages n'ont aucun lien avec le marché du travail puisqu'ils ne comptent que des inactifs, c'est-à-dire des personnes privées d'emploi et qui n'ont pas recherché d'emploi au cours de la semaine précédant l'enquête. A l'opposé, 76% des ménages comptent au moins un actif occupé et 9.4% comptent au moins un chômeur mais aucun actif occupé.

Les ménages ayant des chômeurs sont relativement plus nombreux dans l'Aire Métropolitaine où le taux de chômage est plus élevé que dans les autres milieux de résidence. Par ailleurs, la proportion de ménages n'ayant que des inactifs dans les villes de province (15.6%) et en milieu rural (16.3%) représente quasiment le double de celle observée dans l'Aire Métropolitaine (9.6%). Plus généralement, la part des ménages ayant au moins un actif occupé augmente avec le niveau de revenu du ménage, passant de 64% à 81.2% du premier au cinquième quintile de revenu.

Situation d'activité du principal apporteur de ressources

Les ménages peuvent également être classés en fonction de la situation d'activité du principal apporteur de ressources. Deux ménages sur trois (67.9%) ont un principal apporteur qui exerce un emploi tandis qu'un ménage sur cinq a un inactif pour principal apporteur (22.2%).

Branche d'activité du principal apporteur de ressources

Ces tableaux portent exclusivement sur la population des ménages dont le principal apporteur est un actif occupé. A l'échelle du pays, deux grands groupes de ménages se distinguent en fonction de la branche d'activité du principal apporteur de ressources: ceux dont le principal apporteur est inséré dans l'agriculture ou plus généralement dans le secteur primaire (43.7%) et ceux dont le principal apporteur exerce un emploi dans le secteur tertiaire (39.4%).

Dans leur grande majorité, les principaux apporteurs de sexe féminin exercent un emploi tertiaire (72.2%) tandis que les principaux apporteurs de sexe masculin travaillent en premier lieu dans le secteur primaire (56.5%).

Alors que les ménages ayant un principal apporteur inséré dans le secteur primaire sont caractéristiques des trois premiers quintiles (respectivement 58.2%, 51.4% et 56.7%), les ménages dont le principal apporteur est engagé dans le secteur tertiaire prédominent dans le dernier quintile (69.2%).

Niveaux de revenus des ménages

Revenus *per capita*

Le revenu per capita à l'échelle nationale s'élève à 5462 gourdes l'an. Les disparités sont importantes entre les milieux de résidence. Le revenu *per capita* de l'Aire Métropolitaine (12701 gourdes l'an), bien supérieur à la moyenne nationale, représente un peu plus du double de celui des villes de province (5616 gourdes l'an) et plus de 4 fois celui du milieu rural (2871 gourdes l'an).

Revenus moyens des ménages

Un ménage perçoit en moyenne un revenu monétaire annuel de 22260 gourdes, ou un revenu annuel total (incluant l'autoconsommation et le troc) équivalant à 24784 gourdes. C'est en milieu rural et dans les villes de province que l'autoconsommation et le troc jouent un rôle non négligeable dans la formation du revenu des ménages. Ils représentent respectivement 24.7% et 13.3% du revenu total des ménages.

Les disparités entre les milieux de résidence ou entre les départements géographiques sont importantes. Le revenu annuel moyen par ménage dans l'Aire Métropolitaine (56337 gourdes) vaut 2.8 et 4 fois le revenu annuel moyen des autres villes et du milieu rural. Parallèlement, le département de l'Ouest affiche le revenu annuel moyen par ménage le plus élevé (40914 gourdes) tandis que les départements du Nord-Ouest (10693 gourdes) et du Nord-Est (9250 gourdes) se situent au bas de l'échelle, en deçà de la moyenne nationale.

D'autres inégalités apparaissent selon le sexe du principal apporteur (le revenu annuel moyen des ménages dont le principal apporteur est une femme est inférieur à celui des ménages où le principal apporteur est un homme), selon l'âge (entre autres, les ménages où le principal apporteur est âgé de 65 ans et plus ont le plus faible revenu annuel moyen). Le revenu moyen augmente avec le niveau d'étude, l'écart entre les ménages dont le principal apporteur détient un niveau d'étude universitaire et ceux où le principal apporteur n'a qu'un niveau d'étude secondaire est particulièrement important: le revenu annuel moyen des premiers représente 3.7 fois celui des seconds.

Enfin, il existe de fortes disparités de revenu selon la principale source de revenu du ménage. En particulier, le revenu annuel moyen (avec autoconsommation et troc) des ménages où le salariat est la principale source de revenu (47257 gourdes) vaut un peu plus du double de celui enregistré chez les ménages où le travail indépendant est la principale source de revenu (19978 gourdes).

Composition du revenu total des ménages

Le revenu total des ménages comprend les revenus d'activité (du travail indépendant, du travail salarié), les revenus de transfert et ceux du patrimoine et inclut l'autoconsommation et le troc. 57.2% du revenu total relèvent de la participation des membres des ménages à l'activité économique. 25.7% du revenu des ménages relèvent des diverses modalités de redistribution – publique ou privée – des revenus primaires des ménages (y compris des ménages établis à l'étranger). La part des revenus du patrimoine est faible: 2.7%. Enfin, 10.2% du revenu total des ménages correspond à l'autoconsommation caractéristique du milieu rural et des villes de province.

La part des revenus de transfert est beaucoup plus importante en milieu urbain (30% dans la capitale et les autres villes) qu'en milieu rural (16.4%). Elle représente environ 30% à 31% du revenu total dans deux départements: l'Ouest (29.4%) et le Nord (31.3%). Les revenus de transfert comptent pour plus d'un tiers du revenu total des ménages organisés sur le mode des familles monoparentales, des ménages dont le principal apporteur est une femme (36.3% contre 17.9% pour les ménages dont le principal apporteur est un homme).

Les revenus de transfert représentent 63.7% du revenu total des ménages sans actifs occupés qui comptent au moins un chômeur, 58.8% du revenu total des ménages n'ayant que des inactifs. Alors que 18.3% «seulement» du revenu total des ménages ayant au moins un actif occupé correspondent aux revenus de transfert. Enfin, 28.6% du revenu total des ménages du dernier quintile relèvent de transferts, contre moins de 20% dans les quatre autres quintiles.

Autoévaluation de la situation économique des ménages et richesse des ménages

Evolution du niveau de revenu

55.5% des ménages ont vu leur revenu diminuer entre 2000 et 2001 (année de l'enquête). La baisse du revenu est plus fréquente dans les villes de province (64.6%) et en milieu rural (62.5%) que dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (30.9%). Elle est également plus fréquente dans les quatre premiers quintiles (entre 50% et 65% des ménages contre 37% des ménages du dernier quintile).

Détention d'un compte d'épargne et construction d'un logement

Le fait de détenir un compte d'épargne ne concerne qu'une minorité de ménages (11.6%), encore que 29.8% des ménages déclarent avoir un compte d'épargne dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince. La construction d'un logement, signe d'une certaine confiance des ménages dans le futur, n'est le fait que de 4.5% des ménages.

Possibilité d'accès aux biens ou aux services nécessaires

L'accès aux biens ou aux services de base (ou nécessaires) est loin d'être universel. 66% des ménages déclarent pouvoir aller chez le médecin, 63.4% peuvent scolariser leurs enfants, 15.6% peuvent acheter des meubles, 24% peuvent acheter des vêtements neufs ou d'occasion, 18.4% peuvent consommer de la viande ou du poisson au moins trois fois par semaine. Dans tous les cas, l'accès dépend fortement du niveau de revenu du ménage.

Equipement des ménages en biens durables

Les principaux biens durables possédés par les ménages sont, par ordre décroissant, le lit (81.4%), la lampe à gaz blanc (69.3%), le réveille-matin (40.9%), la radio-cassette (38.4%), la télévision (21.2%), le ventilateur (18.9%).

Mais certains biens durables sont caractéristiques de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince: la télévision (69.2% contre 5.1% en milieu rural), le «blender» (45.3%), la radio (69.4% contre 26.5% en milieu rural), le réfrigérateur (37.5%), le téléphone cellulaire (10.5% contre 0.3% en milieu rural), les véhicules (10.1%), le magnétoscope (20.2%). Plus généralement, le taux d'équipement correspondant à chaque bien durable augmente avec le niveau de revenu du ménage.

Appréciation du futur

73.8% des ménages s'en remettent à Dieu en ce qui a trait à l'évolution future de la situation économique du ménage («Seul Dieu sait») et une petite minorité pense que leur situation peut s'améliorer dans quelques semaines, dans quelques mois ou dans quelques années. Seuls les ménages du dernier quintile se montrent un peu plus optimistes: 10.7% d'entre eux pensent que leur situation économique va s'améliorer dans quelques mois ou quelques années contre moins de 10% dans les autres quintiles (3.3% dans le premier quintile).